

Messages clés à l'intention des infirmiers/ères

Tâches

1. Vous êtes bien placé(e) pour améliorer l'utilisation des antibiotiques en collaborant avec l'équipe chargée du bon usage des antibiotiques [96].
2. Vos tâches relatives à l'amélioration de l'utilisation d'antibiotiques consistent à [31,96,97] [Consensus d'experts]:
 - a) administrer des antibiotiques aux patients conformément à la prescription;
 - b) coordonner le prélèvement et l'envoi d'échantillons microbiologiques et s'assurer de la transmission des résultats aux médecins;
 - c) signaler les effets indésirables de la thérapie antibiotique aux médecins et autres professionnels selon les procédures en vigueur;
 - d) faciliter la communication entre les médecins, la pharmacie, le laboratoire, le personnel chargé de la planification des sorties, les consultants et les patients;
 - e) fournir des informations sur les traitements aux patients et aux familles;
 - f) surveiller l'état du patient en permanence 24 heures/24;
 - g) gérer les stocks d'antibiotiques dans votre service et garantir la traçabilité de l'utilisation d'antibiotiques [consensus d'experts].

Ce que vous pouvez faire et possibilités de collaboration

2. Améliorez les pratiques d'administration d'antibiotiques en collaboration avec les médecins et les pharmaciens [96,97].
3. Appliquez les mesures de prévention et de lutte contre les infections qui sont mises en place dans votre établissement [consensus d'experts].
4. Veillez à ce que les patients (et leurs familles) comprennent la raison de la thérapie antibiotique et les points clés liés à l'utilisation d'antibiotiques, y compris ceux-ci [31,69] [consensus d'experts]:
 - a) suivre la prescription d'antibiotiques à la lettre;
 - b) ne jamais conserver les antibiotiques pour une utilisation ultérieure;
 - c) ne jamais utiliser les antibiotiques qui restent de traitements antérieurs;
 - d) ne jamais donner les antibiotiques restants après un traitement à d'autres personnes.
5. Veillez à ce que les prélèvements à visée microbiologique soient correctement réalisés et envoyés au laboratoire de microbiologie avant de commencer les antibiotiques [31,42,70].
6. Veillez à ce que les résultats du laboratoire soient rapidement communiqués au médecin [consensus expert].

7. Encouragez les prescripteurs à réévaluer tous les traitements antibiotiques après une période de 48 à 72 heures [31,42,69].
8. Informez le prescripteur ou le pharmacien si vous vous rendez compte qu'un patient a une prescription d'antibiotiques qui se poursuit au-delà de sept jours sans durée déterminée [69].
9. Si vous remarquez que des membres du personnel de l'hôpital ou d'un établissement de soins enfreignent les recommandations ou les protocoles, demandez-leur pourquoi et fournissez-leur des outils pour les aider à comprendre leurs écarts [69] [consensus d'experts].
10. Participez régulièrement à des formations et à des colloques sur l'utilisation prudente d'antibiotiques, le prélèvement d'échantillons ainsi que la prévention et la lutte contre les infections [53,96].